



*PV approuvé*

## **Procès-verbal**

**153<sup>e</sup> Assemblée générale du 28 mai 2015**

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Bettina Greiner, secrétaire SPA HL

---

## **Préambule**

Ouverture de la séance à 19h40 à l'hôtel Astra à Vevey.

18 membres sont présents (y compris le Comité), aucune procuration n'est enregistrée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

## **1) Bienvenu**

Le président, M. Michel Vincent souhaite une très cordiale bienvenue aux membres venus ce soir, notamment à M. Alain Bovay, syndic de la Commune de St-Légier et membre du Conseil de Fondation, qui est ce soir le seul représentant des communes concernées. Le Président ouvre cette 153<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

## **Personnes excusées**

Mmes Pierrette Badan, Nicole Deillon, Mme et M. Barraud, Mme Martine Viquerat, responsable du refuge, MM. Pierre-Alain Egger, Albert-Edouard Fahrni, Philippe Rohrbasser, Président de la Fondation, François Martin, membre du comité, M. Philippe Dunant, vétérinaire ainsi que les représentants des Communes de Blonay, Corseaux, Jongny, Montreux, la Tour-de-Peilz et Vevey.

## **Modifications à l'Ordre du Jour**

Aucun membre n'ayant fait la demande d'ajouter un point à discuter à l'ordre du jour, celui-ci **est donc adopté tel que proposé.**

## **2) Nomination des scrutateurs**

Caroline Matthey accepte d'assumer la fonction de scrutatrice pour cette assemblée.

## **3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 13 mai 2014**

Ce procès-verbal sera soumis au vote pour approbation sous point 7.

## **4) Rapport d'activités 2014**

### **Refuge**

Le Président remercie les collaborateurs du refuge, Mmes Mélanie Praplan, Emmanuelle Gros, Caroline Matthey, Laura Proietto et la collaboratrice auxiliaire, Lysiane Pellouchoud, qui œuvrent jour après jour au bien-être des animaux, sous la direction de Martine Viquerat.

M. Ludovic Teklits a été engagé à plein temps après avoir réussi son Certificat Fédéral de Capacité de gardien d'animaux. Pour compléter l'équipe, une nouvelle apprentie, Line Grandjean, a été engagée.

Le refuge accueille chaque année un nombre important de stagiaires (stages obligatoires scolaires). Il collabore aussi étroitement avec l'OSEO de Vevey dans le cadre de programmes de réintégration professionnelle.

## **Enquête de satisfaction auprès des collaborateurs**

Conformément au souhait émis lors de la dernière assemblée, le Comité a mandaté une personne externe et neutre pour mener une enquête de satisfaction. Les questionnaires étaient traités de façon à ce que l'anonymat des collaborateurs soit garanti vis-à-vis du Comité et de la direction du refuge. Le comité a reçu un document de synthèse de tous les questionnaires pour analyser la situation. Lors d'une séance en décembre, les collaborateurs et le Comité ont pu faire le point sur l'ambiance délétère et les frictions qui régnaient au refuge pour des questions de responsabilités mal définies.

Il a été décidé d'un commun accord de faire intervenir un médiateur extérieur pour tenter de renforcer la cohésion entre les collaborateurs et de trouver une solution en prévision de la baisse importante de l'activité de la responsable, Mme Viquerat, qui souhaite se retirer à moyen terme. Pour réaliser cet objectif, il est prévu de réorganiser les responsabilités et de mettre à jour les cahiers des charges.

## **Service de l'emploi**

Le service de l'emploi a effectué un contrôle au refuge. Il demande quelques modifications structurelles, comme la séparation des vestiaires femmes/hommes et la mise aux normes des voies de secours. Certains travaux ont déjà été intégrés dans les plans de rénovation, d'autres ont déjà été effectués.

## **Comité**

Deux nouveaux membres avaient été élus lors de la dernière Assemblée générale suite à des débats très animés et contre la proposition du comité, qui souhaitait sursoir à ces élections afin de se donner le temps d'examiner les candidatures et de rencontrer les différentes personnes intéressées avant leur élection. Avec le recul, force est de constater que cette proposition avait finalement du sens, car le Comité a reçu en cours d'année la démission de Mme Séverine Painvin, une des candidates élues à l'AG 2014. Le Président remercie Mme Painvin pour son investissement durant son court passage au sein du Comité.

Un nouveau candidat s'est fait connaître au Comité récemment. Comme cette demande est intervenue bien après l'envoi de la convocation et que le Comité souhaite rencontrer cette personne, ce point n'a pas été porté à l'ordre du jour. En cas d'intérêt réciproque, le candidat sera présenté à l'AG 2016 pour une nomination officielle.

## **Statistiques**

Le Président donne lecture du rapport des statistiques du refuge (pensions, abandons, euthanasies etc.). Ce rapport sera annexé au procès-verbal.

## **Travaux au refuge**

On attend la réalisation du projet de rénovation et d'agrandissement du refuge. Deux oppositions avaient été déposées contre le projet. M. Bovay, syndic de St Léger, présent dans l'assemblée, confirme que ces oppositions ont été levées entretemps.

Le Comité est optimiste quant aux ressources financières nécessaires pour les travaux. Une entrée supplémentaire de CHF 800'000.-, résultant de la vente d'une villa reçue en legs, est attendue. Elle viendra augmenter la fortune gérée par la Fondation et permettra, si le Conseil de la Fondation donne son aval, de commencer les travaux sans attendre.

Mme Caroline Matthey demande des nouvelles concernant le legs de M. Moradpour, une affaire bloquée depuis un certain temps déjà en raison de revendications de tiers qui n'ont pas été désignés comme légataires par la Justice. Le Président résume en quelques mots la dernière séance au tribunal et relate que la SPA HL reçoit, in fine, le million complet présumé au départ.

M. Carrard souhaite connaître les raisons qui ont retardé les travaux alors que, selon les dires de M. Rohrbasser à l'AG de l'année dernière, la fortune de la SPA s'élevait à environ CHF 1'800'000.--. Le Président répond que l'argent géré par la Fondation sert aussi à éponger les déficits annuels du refuge et ne peut donc pas être entièrement utilisé pour les travaux. D'autre part, deux oppositions étaient à lever, ce qui a fortement ralenti l'avancement du dossier. D'un autre côté, suite au refus des banques de prêter de l'argent à la SPA HL, le projet a été réexaminé dans l'objectif de baisser les coûts. Il est maintenant nettement plus esthétique et aussi moins cher.

### **Sites Internet**

Le site du refuge est administré par la SPA HL, qui a confié la mise à jour à Mme Carole Busslinger depuis de nombreuses années. Ce site a été rajeuni récemment.

Le site de la Fondation n'est par contre jamais mis à jour, les textes regorgent de fautes d'orthographe et les informations essentielles manquent. On peut dire qu'il donne une très mauvaise image de la SPA HL. Le Comité souhaiterait donc confier les mises-à-jour des deux sites auprès d'un seul mandataire, en l'occurrence Mme Carole Busslinger. Des discussions ont été menées avec M. Rohrbasser et le créateur du site et le Comité espère que ce changement pourra se réaliser très rapidement.

### **Manifestations**

Mme Danielle Favrod a eu le plaisir de représenter la SPA HL une nouvelle fois avec un stand à la foire de la St-Martin à Vevey. Le Comité la remercie, elle et les divers bénévoles qui lui ont prêté main forte.

Mme Emmanuelle Gros, collaboratrice au refuge, a mis sur pied une journée tout public sous le titre « Promenons-nous dans les bois », en date du 9 novembre à St-Légier. Le Président remercie au nom du Comité toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée d'exposition de photos et films sur la faune et la flore.

Dans le cadre du programme « passeport vacances » qui se fait chaque année durant les vacances d'été, le refuge a pu accueillir de nombreux enfants.

### **Remerciements**

Le Comité remercie tous les jeunes ou moins jeunes qui soutiennent le refuge par leurs dons et/ou leur investissement personnel :

Le Dr Christophe de Graffenried qui a assumé cette année la responsabilité vétérinaire ;  
Mmes Florence Kolly et Maryline Bonzon, qui accomplissent un travail précieux dans le cadre des enquêtes post-adoptions ;

Mme Nicole Deillon, qui a réalisé deux reportages, « Visites du refuge » et « Promenade de chiens », très intéressants qui peuvent être consultés sur le site interne ;

M. Olivier Reymond, pour l'entretien régulier des locaux de la réception ;  
Les membres du Comité et du Conseil de fondation pour leur engagement à la bonne marche du refuge.

### **Participation des communes aux frais du refuge**

Le Comité a fait maintes démarches pour avancer sur le dossier de reconnaissance financière de la fourrière de la SPA HL sans toutefois avoir pu obtenir satisfaction de la part des élus régionaux. Mme Viquerat et le Président ont obtenu un soutien de M. Pedutto, vétérinaire cantonal, avec lequel ils ont noué un contact fructueux. M. Pedutto souhaite rencontrer les syndics du district et le Préfet pour leur rappeler que le refuge a toute sa raison d'être et rappeler qu'il leur appartient de couvrir les charges annuelles de fourrière. L'évolution du dossier sera communiquée via le site internet.

### **5) Présentation des comptes 2014 et du budget 2015**

Monsieur Naziri de la fiduciaire Office Consultant présente les comptes et le budget.

Le Chiffre d'affaires total est de CHF 477'672.59, le total des charges de CHF 455'331. Le bénéfice est de CHF 22'340.-- si l'on prend en compte les apports de la Fondation. La Fondation a apporté CHF 162'000.-- en 2014.

En comparant 2014-2013, on constate une augmentation des recettes de 36% et des charges de 13%. L'augmentation des recettes est essentiellement due à l'augmentation du soutien de la Fondation et des successions. L'augmentation des charges est due aux charges salariales et sociales inhérentes. Cette augmentation s'explique aussi par l'augmentation du salaire de M. Ludovic Teklic qui a été intégré dans l'équipe en tant que salarié après avoir terminé son apprentissage.

La présentation des frais de fourrière pour les Communes sera faite, sur suggestion de M. Pedutto, en séparant les frais liés aux activités concernant les dix communes du District de ceux qui concernent les Communes en dehors du district.

### **Budget 2015**

Pour établir le budget 2015, les variations des charges ont été prises en compte. Les apports de la Fondation n'ont pas été pris en compte dans la présentation des budgets.

En comparant le budget 2014 avec les comptes 2014, on trouve sur les recettes une variation de +2% et au niveau des charges une variation de +12% (surtout des charges salariales).

Les salaires et charges sociales ont été adaptés sur la base des chiffres réels de l'année passée.

Selon information complémentaire du Président, la SPA HL peut tenir compte dans son budget de quelques successions déjà connues à ce jour. Les sommes à encaisser sont estimées à environ CHF 60'000.--.

En pièce jointe à ce procès-verbal se trouve un résumé succinct de M. Egger sur l'avancement du projet des travaux.

## **6) Rapport de vérification des comptes 2014**

M. Michel Dupont donne lecture du rapport des vérificateurs : la comptabilité a été vérifiée à Montreux le 5 mai. Les comptes sont tenus selon les prescriptions légales et aucune irrégularité n'a été constatée.

Ce point ne suscite aucune question de l'assemblée.

## **7) Approbation des points 3, 4, 5 et 6**

La Président propose à l'Assemblée de voter les points 3, 4, 5 et 6.

***Ces quatre points sont approuvés à l'unanimité.***

## **8) Décharge au Comité et au trésorier**

***A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au Comité et au trésorier.***

## **9) Fixation de la cotisation 2016**

Le Comité propose de maintenir les mêmes tarifs pour l'année 2016 (membre individuel CHF 40.-, famille CHF 60.-).

***La proposition de statut quo est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.***

## **10) Nominations statutaires**

Le mandat du Comité entre dans la deuxième année, aucune réélection n'est requise.

Depuis la dernière Assemblée Générale, une seule démission a été enregistrée, à savoir celle de Mme Séverine Painvin.

Le comité est actuellement composé des personnes suivantes :

Président	Michel Vincent
Vice-président	-----
Déléguée aux manifestations et auprès de la PSA	Danielle Favrod
Délégué aux infrastructures	Pierre-Alain Egger
Responsable de la communication	François Martin
Responsable des contrôles post-adoption chiens	Florence Kolly
Secrétaire	Bettina Greiner

## **Élection d'un vérificateur des comptes**

M. Boris Volet est sortant.

M. Dupont a été seul cette année à contrôler les comptes. Il est rééligible et intéressé à poursuivre son mandat. Le Président propose M. Alain Matthey pour seconder M. Dupont, ce que M. Matthey accepte volontiers.

***Les deux vérificateurs des comptes sont acceptés tacitement par l'assemblée.***

## 11) Rapport de la Fondation

En l'absence de M. Rohrbasser, le Président a transmis au fur et à mesure les commentaires que M. Rohrbasser souhaitait transmettre à l'Assemblée.

## 12) Propositions individuelles et divers

### Questions des membres

M. Carrard se demande si le fait de ne plus annoncer l'assemblée dans le journal « Le Régional » a une incidence sur la participation des membres. Il déplore que très peu de gens font le déplacement.

M. Carrard suggère à M. Bovay d'annoncer la fête de St Légier de façon plus 'visible', afin que le stand de la SPA HL soit peut-être aussi mieux visité.

M. Carrard, qui avait fortement soutenu l'élection immédiate des candidates à l'assemblée 2014, se dit stupéfait par le bref passage de Mme Painvin au sein du Comité.

M. Bovay a rencontré M. le Préfet dans l'affaire de demande de participation des Communes aux frais de fourrière de la SPA HL et félicite le Président d'avoir informé les Communes et le vétérinaire ainsi que M. le Préfet du gros travail qui était fourni par la SPA HL. À la suite de cela, la conférence des Syndics a émis un préavis favorable aux Communes et M. Bovay espère que la majorité de celles-ci se rallieront au projet de participer au financement des coûts de fourrière.

M. Bovay remercie la SPA HL de participer régulièrement à la fête de la St Martin et de St. Légier avec son stand, montrant par cette présence sa forte intégration dans la vie locale.

M. Bovay suggère de communiquer aux membres que leurs dons dépassant les CHF 100.- peuvent leur être attestés par l'association afin de les faire valoir dans leur déclaration d'impôts.

M. Matthey remercie la SPA HL pour ce qu'elle fait pour la région.

Les questions et commentaires individuels étant alors épuisés, le Président lève l'assemblée à 21h20.

L'assemblée se rend au foyer pour partager le verre de l'amitié offert par la SPA HL.

Vevey, 28 mai 2015



Bettina Greiner  
Secrétaire SPA HL